

## Nouveaux programmes EPS de lycée

Le SNEP-FSU a été reçu en audience au Conseil Supérieur des Programmes le lundi 1<sup>er</sup> octobre pour faire un tour d'horizon de la construction des futurs programmes. Invité en même temps que l'AEEPS, cette audience a été, sur la forme, conforme au dialogue social mené par le gouvernement puisqu'aucun document n'a été distribué et que nous avons découvert les orientations au fur et à mesure de l'exposé.

Quelques éléments de calendrier nous ont été donnés avec, pour les plus significatifs un vote du CSP sur les propositions le 11 octobre pour les programmes de seconde et de première et un vote le 23 octobre s'agissant de l'EPS puisque ce dernier n'est pas annuel mais porte sur l'ensemble du lycée. La copie est ensuite remise à la DGESCO qui mènera des concertations puis **consultera l'ensemble des enseignants entre le 5 et le 20 novembre**. La **publication officielle est prévue pour la fin janvier 2019**. On le voit, le calendrier est extrêmement serré et il nous faudra être extrêmement attentif.

Pour marquer la nouveauté, phénomène récurrent depuis 1996, un **nouveau lexique** apparaît. Nous y reviendrons dans une analyse plus complète dès que les textes seront disponibles, car la terminologie, une fois de plus, pose quantité de questions autant théoriques que pratiques. A titre d'exemples toutefois, les Compétences Propres jugées inappropriées (à juste titre !) disparaissent au profit de **Champs d'Expériences Corporelles Typiques des Pratiques Physiques Sportives Artistiques** (le signe APSA se transforme en PPSA). On y retrouve globalement les 5 ex CP auxquelles s'ajoute un 6<sup>ème</sup> champ d'expérience plus transversal : « savoir se préparer et s'entraîner seul ou à plusieurs » (En termes de certification, l'élève validerait les compétences de ce 6<sup>ème</sup> champ dans une PPSA de son choix).

Les niveaux d'attendus (3,4 et 5) disparaissent mais nous aurons des **Attendus de Fin de Lycée 1 (AFL1, nouveau jargon) définis en termes de connaissances/capacités/attitudes** (retour aux notions du socle commun de 2006) **référés aux 5 champs avec des repères de progressivité**. **L'AFL2 est constituée du 6<sup>ème</sup> champ**.

Une liste d'activité a été définie pour chaque champ avec des suppressions, comme les lancers, les sauts, les sports de combats de préhension... et des apparitions comme le crossfitness, les danses de salon, le yoga...

En dehors de cette liste nationale existera une liste académique et possibilité d'une activité d'établissement.

### Programmation

Le CSP table sur une programmation de 3 cycles annuels

**En seconde Le champ d'expérience 3 et en son sein la danse ou les arts du cirque, et le champ 5 (entretien de soi) serait imposé**, le dernier champ restant au choix

**En première** : programmation au choix mais avec **2 champs n'ayant pas été travaillé en seconde** (ce qui réduit considérablement ce « choix »)

**Dans le cycle terminal, c'est-à-dire en 1<sup>ère</sup> ou en terminale, obligation est faite de programmer au moins une nouvelle fois le champ d'expérience 5** (entretien de soi)

Plusieurs problématiques semblent d'ores et déjà posées face à ce projet initial :

**Le champ d'expérience 1 table sur une performance mais cette dernière serait autoréférée** (c'est-à-dire partant des ressources (supposées ?) de l'élève et non sur un barème indicateur). Quand on connaît la difficulté à cerner le niveau de ressources réel des élèves, on imagine vite tous les travers possibles et les stratégies des élèves pour contourner l'effort que demande à un moment la recherche d'une performance maximale mesurée.

Alors que les enseignants d'EPS demandaient plus de souplesse dans les **programmations** ce qui ressort de la présentation est un **verrouillage accru** de ces dernières. **Les ex CP5 font une entrée encore plus massive** au lycée au prétexte que ce serait ce que les élèves recherchent en termes de pratiques. Dans le même temps, il nous est dit que ce programme vise entre autre une éducation au choix mais on le voit dans les possibilités de programmation, on s'oriente beaucoup plus sur une éducation au non choix.

Les nouveaux textes sur la certification, à venir, risquent de rajouter eux aussi de nouvelles contraintes, nous serons bientôt fixés.

### ***Le programme de l'enseignement optionnel***

Le passage de l'évaluation de l'option en contrôle ponctuel n'existera plus. **Les options seront évaluées dans le cadre du contrôle continu**, dans le livret scolaire comptant (toutes matières confondues, soit 1/15 pour celles et ceux qui choisiront cette option EPS) pour 10% du bac.

Faute d'enseignement de spécialité (rappelons que les enseignements d'exploration et de complément sont supprimés par la réforme), le CSP « recycle » l'ancien programme d'option de complément en y ajoutant la proposition de Mathiot sur la préparation aux métiers du sport (éducation à l'orientation).

De plus considérant que les élèves ne seront pour certains plus sur un cursus complet de la seconde à la terminale, il est proposé des AFL1 et 2 mais aussi AFL 3, 4 et 5.

En seconde l'option visera les AFL1 et 2 de l'enseignement commun avec 2 PPSA dont une différente de celles enseignée dans l'enseignement commun + AFL3 sur la découverte des métiers du sport et la formation.

La première serait axée l'AFL1 et 2 et sur la conduite de projet pour un quart du temps (AFL4)

En terminale : 2 PPSA dont une différente de l'enseignement commun et une étude finalisée par la préparation d'un dossier avec, à l'issue, une soutenance orale (AFL5).

L'ambition est grande pour ne pas dire démesurée vue les heures allouées et le poids plus que relatif de cette option dans le nouveau bac (environ 0,6% dans l'état actuel des choses).

Nous vous informerons au fur et à mesure des travaux mais, en l'état, ce projet ne répond pas à la nécessité de libérer les programmations et s'axe beaucoup sur des activités dites d'entretien de soi, avec les obligations de programmation et la transformation de l'ex CP1 autour d'une performance auto-référée (ce qui était la justification de la CP5, centration sur soi). Si le projet reste en l'état, on peut d'ors et déjà parler de fitness-isation de l'EPS !